



RAPPORT D'ACTIVITE 2013

SOMMAIRE

Mot de la Présidente	3
Communication avec les IPE et les communes	3
Assemblée extraordinaire	4
Conférence de presse	4
Site Internet	4
Soutiens à l'intégration – Dossiers 2013	5
Témoignage	7
Activités 2013	9
Objectifs et projets 2014	9
Comité	10
Remerciements	11

Mot de la Présidente

Quelle année ! Les membres du comité de l'AIPE ont perdu le décompte des heures de travail, du nombre de réunions et de mails échangés pour préparer et négocier le virage qui doit nous ramener au plus près de notre mission première: contribuer à promouvoir un accueil préscolaire inclusif dans notre canton qui soutient des projets innovants en la matière et qui documente les bénéfiques ainsi que les obstacles qu'il s'agit de surmonter.

Dans ce rapport d'activité 2013, vous trouverez les informations sur l'évolution de l'AIPE, comment elle a été communiquée et accueillie, quelles sont les activités que nous poursuivons et celles que nous développons avec des objectifs à court et à long termes. Comme d'habitude, vous y trouvez aussi un témoignage du terrain, des nouvelles du comité et de notre site Internet, le tout agrémenté de quelques chiffres et graphiques.

Après 16 ans d'engagement, Elisabeth Maillat, un des membres fondateurs de l'AIPE, a décidé de quitter le comité pour s'atteler à d'autres tâches. Elle va nous manquer, mais nous savons que nous pourrions toujours compter sur ses conseils et sa fidélité en tant que membre de l'association. Un immense MERCI pour le travail accompli au sein de l'AIPE et la complicité amicale pendant toutes ces années !

Le départ d'Elisabeth nous alerte aussi sur le fait que d'autres membres fondateurs souhaiteront dans un avenir plus ou moins proche alléger leurs responsabilités au sein du comité. Plus que jamais nous aurons alors besoin des membres de l'association : qu'ils libèrent des énergies nouvelles, afin de participer activement à la poursuite de notre but : dès la naissance tous les enfants doivent pouvoir jouir de leur droit de grandir et d'apprendre dans les mêmes lieux éducatifs pour que se développent des attitudes et des compétences qui favorisent le vivre ensemble.

Communication avec les IPE et les communes

Après l'Assemblée Générale du 5 mars 2013, nous avons informé par courrier postal les communes et toutes les IPE du canton de la nouvelle orientation de notre association, précisant que les aspects financiers du soutien à l'intégration seront dorénavant de la responsabilité des communes à partir de la rentrée scolaire 2013/2014.

L'AIPE se propose dès lors de passer d'un rôle de financeur à un rôle d'interface en réalisant une évaluation extérieure et indépendante des projets d'intégration; assurant ainsi une équité dans le traitement de l'ensemble des projets. L'Association se propose également d'être à disposition des IPE et des communes pour des conseils tout au long de la réalisation de ces projets.

La liste des prestations que nous proposons aux IPE et aux communes était jointe au courrier envoyé. Pour chaque commune concernée nous y avons joint une projection du nombre et du coût anticipé des projets d'intégration en cours qui pourraient faire l'objet d'une demande de prolongation pour l'année scolaire 2013-2014.

Assemblée extraordinaire

Lors de l'assemblée extraordinaire du 21 mai 2013, les statuts ont été modifiés afin d'être en accord avec le nouveau fonctionnement. Les nouveaux statuts peuvent être consultés sur notre site www.aipe.ch .

Conférence de presse

L'AIPE a tenu le mardi 18 juin 2013 une conférence de presse avec la participation de Madame Jeannine de Haller, conseillère administrative à la Ville de Carouge, Madame Sandra Capeder, cheffe de service du SdPE à la Ville de Genève, ainsi que de membres du Comité et en présence d'autres acteurs de la petite enfance et d'associations de parents.

Les échos dans la presse ont répondu à nos attentes. Nous vous invitons à prendre connaissance des articles publiés par le biais de notre site internet. Nous remercions Monsieur Claude Baumann qui nous a épaulé et a mis son expérience à notre service pour travailler avec les médias.

Site Internet

Nous avons effectué une mise à jour de notre site www.aipe.ch. Par ailleurs, nous avons décidé d'alimenter le site régulièrement avec des informations d'actualité. Les formulaires sont régulièrement remis à jour. Soyez attentif à télécharger la dernière version.

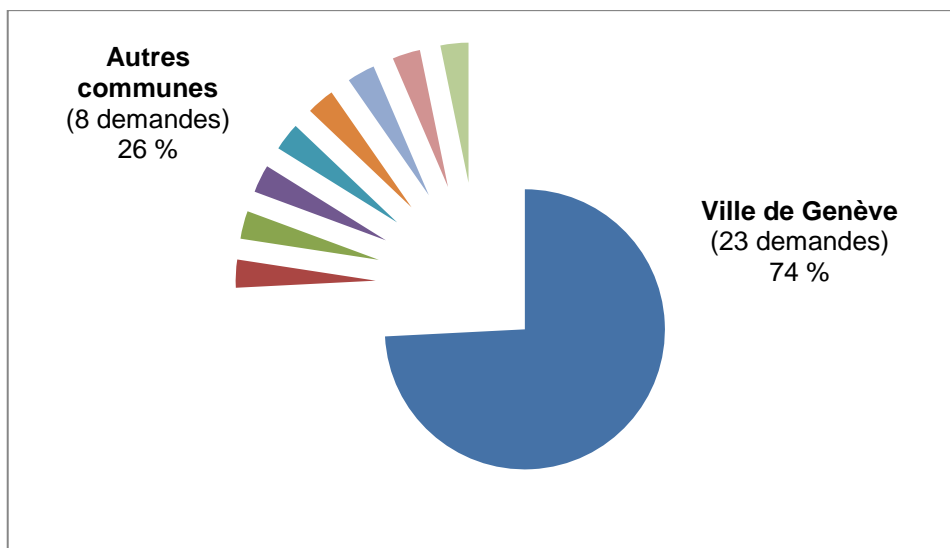
N'hésitez pas à nous communiquer toutes informations susceptibles d'être mentionnées sur notre site.

Soutiens à l'intégration – Dossiers 2013

Comme habituellement, le groupe « Dossiers » a continué son travail d'analyses des projets d'intégration qui lui ont été soumis. Le graphique ci-dessous donne une vision des dossiers traités durant l'année scolaire 2013.

Demands reçues durant l'ensemble de l'année 2013

Age	Nombre
0 à 1	0
1 à 2	1
2 à 3	11
3 à 4	9
4 à 5	9
+ de 5	1
Total	31

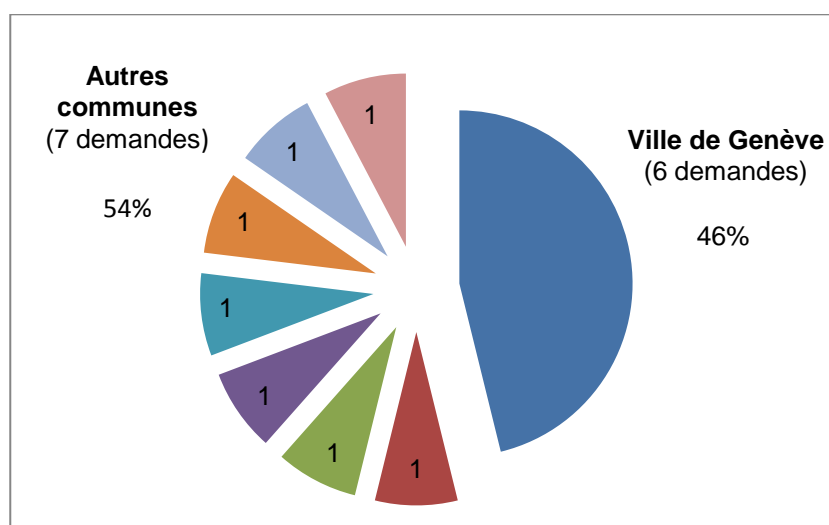


31 dossiers ont ainsi été reçus et traités, concernant pour près d'un tiers d'entre eux des enfants entre 2 et 3 ans.

Compte tenu des changements instaurés au sein de l'AIPE durant cette année 2013, nous avons souhaité distinguer les demandes reçues pré- et post- changement.

Demands reçues avec l'ancien système de subvention (jusqu'à fin août 2013)

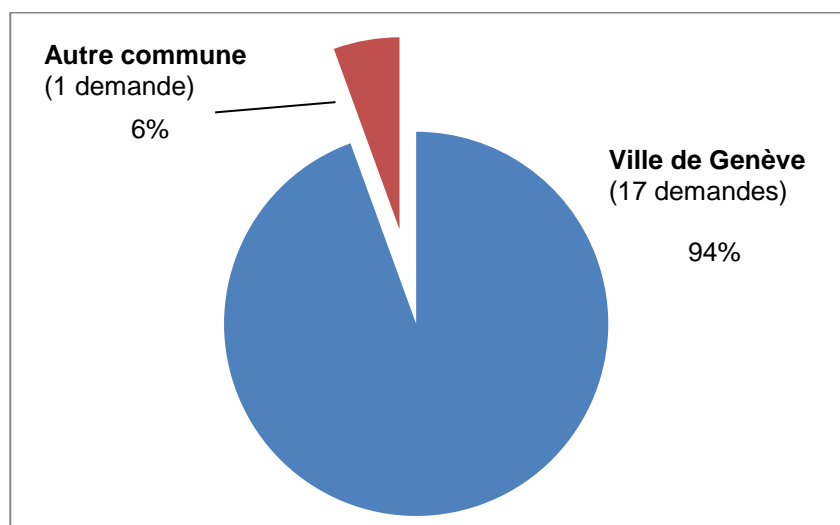
Age	Nombre
0 à 1	0
1 à 2	0
2 à 3	3
3 à 4	3
4 à 5	6
+ de 5	1
Total	13



Les 13 dossiers reçus proviennent tant d'institutions de la Ville de Genève que d'institutions implantées dans des communes suburbaines.

Demandes reçues avec le nouveau système sans subvention de l'AIPE (dès la rentrée d'août 2013)

Age	Nombre
0 à 1	0
1 à 2	1
2 à 3	8
3 à 4	6
4 à 5	3
+ de 5	0
Total	18



Seul un dossier sur les 18 reçus provient d'une autre commune que la Ville de Genève.

Ainsi, les graphiques nous permettent plusieurs constats. Tout d'abord nous pouvons observer une diminution de dossiers reçus pour l'année 2013 comparativement aux années précédentes, mais celle-ci est légère. Nous pouvons constater ensuite une régression forte des demandes des communes suburbaines avec le nouveau système sans subvention de l'AIPE. Nous nous en inquiétons et nous espérons que cela ne soit pas au détriment de la qualité d'accueil....

Probablement que les changements déstabilisent... inquiètent... est-ce la raison ? Nous vous rappelons toutefois tout l'intérêt que votre dossier soit étudié par l'AIPE pour obtenir un subventionnement de votre commune pour un soutien.

Nous remercions la Ville de Genève de la confiance accordée et de la collaboration qu'elle poursuit avec l'AIPE en lui confiant l'analyse des projets d'intégration et l'élaboration de recommandations de soutiens financiers.

Témoignage

Témoignage de l'éducatrice référente de Simon¹ :

Lorsque j'ai commencé à travailler avec les enfants, et peut-être même avant, en côtoyant ma cousine atteinte d'handicap, je me disais que les enfants à besoins particuliers nécessitaient un accompagnement de type spécialisé. Il me semblait évident que chaque professionnel devait accompagner les enfants en fonction de leurs compétences et de leur domaine. Je le pense encore par moments, mais différemment depuis ma rencontre avec Simon.

Parfois la vie nous joue des tours, elle nous oblige à confronter nos idées pour les ré-évaluer, à changer d'angle de vue pour découvrir un autre paramètre.

J'ai tourné la tête et j'ai vu un petit garçon dans mon angle mort. Un petit bonhomme qui me donnait la possibilité de choisir de quelle façon je voulais considérer mon rôle d'éducatrice du jeune enfant...

Simon est arrivé en août 2012 avec sa jolie petite frimousse et un certain regard qui en disait long sur ses besoins; il fallait mettre quelque chose en place pour l'accompagner. Des discussions, des gants blancs, des peurs et des inquiétudes, tout y était pour se demander comment faire, comment accompagner une maman et son enfant dans cette difficulté.

Nous étions tous dépassés. Son comportement si complexe, sa place dans le groupe, notre position d'éducatrices et notre rapport à la maman. Comment faire pour concilier notre réalité institutionnelle, ses besoins et le soutien parental ? Une aide, c'était tout ce qu'on souhaitait.

Nous avons consulté la psychologue du SEI et avons fait une demande à l'AIPE pour nous donner les moyens concrets d'offrir à Simon un accompagnement adéquat. Et par chance, l'aide est venue ! Mais lui est parti.

Un départ de longue durée, une trêve pour lui qui n'avait plus à chercher comment être bien avec les autres dans cet espace où nous ne savions trop quoi faire...

Puis un jour, 3 ou 4 mois plus tard, sa maman est revenue pour nous demander de réinscrire son garçon et de l'aider. Les idées avaient germé, le fruit était prêt et nous aussi. C'était le printemps et nous sentions que le moment était propice pour imaginer de repartir à nouveau sur un projet concret. Nous allions reprendre Simon et relancer la demande pour la rentrée prochaine en augmentant également son temps d'accueil, mais pour cela il fallait une évaluation concrète.

Et c'est à ce moment, que j'ai vu la force de sa maman. Elle a affronté ses peurs et consulté la Guidance Infantile HUG, pris conscience des besoins spécifiques de son enfant, lu des tonnes de documentation, consulté des spécialistes et accepté qu'il fallait aider son fils. Moi, j'ai vu mon rôle d'éducatrice basculer. Je ne voyais plus Simon comme un enfant qui aurait dû aller en jardin d'enfants spécialisé, mais comme un enfant de mon groupe, un enfant en difficulté. Je ne voulais plus qu'il s'intègre mais plutôt que le groupe

¹ Nous avons volontairement modifié le prénom de l'enfant

l'inclue. Et pour cela j'avais besoin d'un soutien, d'une personne en plus pour me permettre d'être davantage disponible pour lui.

À la rentrée 2013, j'ai reçu une jolie lettre sur « un papier doré » qui disait que nous pouvions bénéficier d'une aide de 15 heures par semaine pour toute l'année. C'était comme Noël! Un réel accueil, avec de réels moyens pouvait être envisageable et c'est effectivement ce qui se passe pour nous.

Simon passe 5 après-midi par semaine avec nous et consulte, le matin, divers spécialistes, avec lesquels nous collaborons en réseau. C'est ce véritable travail de collaboration qui fait qu'aujourd'hui, il progresse à vue d'œil !

Je reste donc convaincue que certains enfants à besoins spécifiques trouvent une réponse à leurs besoins dans une structure spécialisée, néanmoins si nous les accueillons en IPE, nous les accompagnons de notre mieux... mais pas tout seul, avec le réseau et avec l'appui d'une personne supplémentaire dans l'équipe!

Mélanie

Educatrice référente de Simon

Témoignage de la maman de Simon* :

A l'âge de 2 ans, Simon a été accueilli 2 à 3 après-midi par semaine à la Maison des Enfants. Travaillant à plein temps et vivant seule avec lui, plusieurs nounous assuraient le reste de sa garde. Lors de sa visite dans le groupe, la psychologue de la guidance a échangé avec le groupe concernant les difficultés de Simon et a proposé de faire un bilan pour Simon, en lien notamment avec son retard de langage. Néanmoins, son développement moteur et sa motricité fine étaient adéquats par rapport à son âge.

A cette même période, je suis rentrée dans mon pays d'origine avec Simon, certaines nounous n'étant plus disponibles, je n'arrivais plus à gérer sa garde. Aidée par ma famille, mes proches, je me sentais plus soutenue. Parallèlement, j'ai fait des recherches sur internet concernant les difficultés de Simon. J'ai retrouvé des traits de mon fils dans les descriptions lues. J'ai donc poursuivi les démarches de bilan à Genève et dans mon pays d'origine. Certains spécialistes me disaient qu'il fallait que j'arrête de trop couvrir mon fils, d'autres me confortaient dans le diagnostic concernant Simon et parlaient de l'importance pour lui de démarrer une prise en charge thérapeutique précoce tout en poursuivant l'accueil en Jardin d'enfants pour continuer à profiter d'un accueil inclusif, de l'imitation, des pairs.

A mon retour à Genève, j'ai eu la grande chance de pouvoir compter sur le fait que l'équipe de la Maison des Enfants était prête à reprendre l'accueil de mon fils. Là, j'ai remarqué que les enfants du groupe avaient bien évolué, plus que Simon. Finalement, à force de confiance, de travail, de collaboration, Simon est capable de rester assis pour le goûter, de participer à la petite réunion du matin, de jouer avec ses copains dans la cour...

J'ai énormément apprécié le fait que l'éducatrice référente de Simon se soit renseignée sur son diagnostic, qu'elle ait été prête à collaborer avec les thérapeutes, avec moi. Je me sens soutenue et j'ai confiance dans la prise en charge de mon fils, Simon le ressent également.

Simon a beaucoup progressé, néanmoins, il a encore du chemin à parcourir. A la rentrée 2014, il aurait l'âge de commencer l'école, néanmoins, les thérapeutes, les professionnels du Jardin d'Enfants et moi-même préconisons un report de scolarité et le maintien, une année de plus, de l'encadrement actuel. Nous présumons qu'ainsi, Simon aura acquis de nouvelles compétences laissant entrevoir une poursuite de son accueil inclusif à l'école ordinaire.

La personne supplémentaire qui travaille dans le groupe permet à l'éducatrice de Simon d'être plus proche de lui, de ses besoins, de pouvoir adapter certaines attentes. Grâce à cet accompagnement, qui est parfois plus individualisé, on lui permet de revenir dans le groupe, de progresser de manière plus rapide, d'être guidé dans ses apprentissages et ce également en s'adressant à lui de manière plus ciblée. D'ailleurs, certaines adaptations proposées pour Simon profitent également à d'autres enfants du groupe.

Cette prise en charge thérapeutique et en jardin d'enfant vise l'autonomie et l'indépendance de Simon, et ce, en lui permettant de côtoyer un environnement normalisant.

Simon et moi-même avons eu beaucoup de chance de rencontrer des personnes qui nous ont comprises, accompagnées, guidées, aidées, et nous les en remercions ici.

Activités 2013

Les objectifs 2013 ont été atteints à l'exception des échanges directs avec les professionnels des institutions petite enfance dans le but d'améliorer encore nos prestations et de développer des mesures d'accompagnement à l'intégration d'enfants en situation de handicap conformes à leurs besoins. Cet objectif nous tient particulièrement à cœur, nous le mettons en priorité pour nos objectifs 2014.

L'AIPE est toujours active à travers la plateforme intégration qui sert de groupe de résonance au représentant Petite enfance de la Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (CCIJBEP).

Objectifs et projets 2014

- Organiser une rencontre avec les duos « éducateurs + personnes d'appui ».
- Finaliser la question des cotisations et du financement des prestations que nous aimerions développer.
- Renforcer la collaboration avec les associations de parents
- Organiser un échange consacré à la sensibilisation et au soutien à l'enfant différent.
Thème : « Comment impliquer les autres enfants ».

Comité

Nouvelles du comité

Nous avons vécu avec grand regret le départ de notre secrétaire, Isabelle Casada, dont les obligations familiales sont devenues incompatibles avec les horaires de nos réunions que nous devons planifier en soirée. Nous la remercions vivement pour sa participation active aux nombreuses innovations apportées au niveau de la gestion et de la transmission interne des dossiers.

Depuis décembre, Madame Sylvie Tornay a été engagée comme secrétaire et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Le travail au sein du comité ne baisse pas et l'ensemble des membres se réjouit de pouvoir accueillir du renfort. Heureusement pour nous, de nouvelles forces pourront être proposées pour approbation lors de l'Assemblée Générale 2014.

Nous sommes toujours à la recherche d'un membre parent pour le comité. M. Augusto Cosatti, Vice-président d'INSIEME-Genève a relayé notre demande (voir aussi objectifs 2014) au sein des associations de parents et d'autres démarches sont en cours.

Et enfin, en novembre 2013, Héloïse, fille de Diane Jolidon, est née. Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à Héloïse, en espérant que lorsqu'elle aura l'âge d'être tentée par un engagement associatif, l'AIPE n'aura plus besoin d'exister, ayant accompli sa mission !

Composition du comité de l'AIPE

- Gisela CHATELANAT Présidente
- Eric METRAL Trésorier
- Myriam GREMION
- Diane JOLIDON
- Christiane PETREMAND
- Meritxell PICAMAL
- Elisabeth MAILLAT

Secrétaire : Sylvie TORNAY

Remerciements

- A la Ville de Genève, et particulièrement à Madame Esther Alder, conseillère administrative et à Madame Sandra Capeder, cheffe de service du SdPE
- A la commune d'Anières, et particulièrement à Monsieur Patrick Ascheri
- A l'association suisse des amis du Docteur Janusz Korczak
- A Migros Genève
- A Monsieur Boris Schopfer
- Aux communes de : Collonge-Bellerive, Bardonnex, Cologny, Troinex, Meinier, Gy
- A tous nos autres donateurs privés ou anonymes
- A tous nos membres actifs et de soutien

L'AIPE :

- Soutient le développement d'une politique d'intégration en menant une réflexion sur l'intégration d'enfants d'âge préscolaire en situation de handicap.
- Participe aux actions coordonnées des différents organismes concernés par la petite enfance.
- Contribue à informer et former les institutions et personnes intéressées par l'intégration.
- Propose son expertise en matière d'évaluation des demandes de soutien à l'intégration d'enfants en situation de handicap et d'élaboration de projets d'intégration.
- Elabore des recommandations pour que cet appui puisse permettre un accueil favorable à l'enfant et au groupe.
- Accompagne et conseille les équipes éducatives dans l'organisation des soutiens à l'intégration.
- Rechercher les moyens financiers nécessaires aux buts fixés par l'Association et gère la fortune sociale de l'Association.



Aide Intégration
Petite Enfance

AIPE

Case postale 1421

1227 CAROUGE

Tél. : 004176 360 53 60

info@aipe.ch

www.aipe.ch